

Programme National de Pilotage – Colloque national organisé par la DGESCO et l'ESEN  
18 et 19 Mai 2009 – École supérieure de l'éducation nationale

## Une expérience, un témoignage

### EPS à l'ÉREA Toulouse Lautrec de VAUCRESSON

J.-P. CLAUDE

Témoignage d'une expérience

Ce témoignage présente l'expérience d'une équipe d'enseignants qui, depuis plusieurs années, accueille en EPS des élèves handicapés moteurs et recherche les moyens de développer et d'enrichir leur motricité.

Cette expérience ne doit pas être considérée comme un modèle de référence. Notre contexte professionnel est particulier et singulier. Notre établissement a une histoire et une évolution qui lui est propre. Sa population n'est pas celle d'un établissement ordinaire (2/3 d'élèves handicapés, 1/3 d'élèves valides) et à l'inverse d'un établissement classique, ce sont les élèves valides qui s'y intègrent à leur demande. L'intérêt de cette expérience réside plus dans la démarche de l'équipe enseignante pour adresser son enseignement à tous les élèves scolarisés dans l'établissement, par l'adaptation des activités aux possibilités motrices de chacun. Ce témoignage a pour objectifs de proposer des pistes de réflexions et de solutions de traitements différenciés d'APSA supports dans différents champs de compétences propres à notre discipline, d'organisation possible de l'EPS favorisant la gestion de l'hétérogénéité des élèves. Il appartient à chaque équipe d'EPS d'en exploiter ce qui peut s'adapter et convenir à la réalité de leur propre contexte professionnel.

#### L'établissement

L'ÉREA Toulouse Lautrec est situé à Vaucresson depuis 1980. L'établissement est issu de la structure scolaire établie au début des années 50 au sein de l'Hôpital Raymond Poincaré de Garches au moment de l'épidémie de poliomyélite qui touche la France à la fin de la dernière guerre. La prise en charge thérapeutique très longue (plusieurs années, pendant toute la croissance des jeunes) nécessite la mise en place d'une école primaire puis d'un collège et d'un lycée (annexe du lycée de St Cloud avant de devenir autonome en 1969). Cette période voit la prise en charge médicale d'autres pathologies motrices (infirmité motrice cérébrale en 1957, paraplégie...) et l'essor de la rééducation mais aussi de la pratique sportive et de loisir pour les personnes handicapées (dans l'élan d'un mouvement international initié par les jeux de Stoke Mandeville en Angleterre organisés par le professeur Ludwig Guttmann en 1948). La pratique physique et sportive devient un complément de la rééducation et un objectif de santé, de réadaptation et d'éducation, favorisée et soutenue par les médecins lorsqu'elle est pratiquée de manière raisonnée sous le contrôle du personnel médical (natation, tennis de table, développé couché, basket ball, classes de mer, scoutisme, camps de vacances où les enfants peuvent exprimer leurs besoins de mouvements, de jeux et de découvertes).

Pour favoriser l'intégration sociale et l'ouverture sur le monde extérieur, cette structure scolaire accueille des élèves valides (enfants du personnel de l'hôpital). En 1966 un poste d'enseignant d'EPS est créé pour les élèves du lycée par le ministère de la jeunesse et des sports grâce à l'appui des médecins. Le corps médical hospitalier, l'enseignante (Mme Pasqualini), et la directrice de l'antenne scolaire, comprennent l'importance des bénéfices éducatifs et thérapeutiques de cette pratique, les élèves handicapés sont autorisés à participer à la leçon d'EPS dans le respect des recommandations médicales. Un second poste est créé en 1972. Un troisième sera créé en 1981 lorsque l'établissement s'installera définitivement à Vaucresson.

La multiplication des supports adaptés (initiés par la fédération Handisport et par notre équipe, activités aquatiques, activités de visée, adaptation des sports de raquettes, sports collectifs...), les progrès des aides techniques (fauteuil manuel plus léger et plus maniable, apparition du fauteuil électrique...) rendent accessible notre discipline à un plus grand nombre d'élèves handicapés, et particulièrement aux plus sévèrement atteints, avec profits et en toute sécurité.

L'inscription de l'EPS dans les objectifs de l'école, les textes sur le contrôle médical (1988, 89, 90) et sur les examens aménagés pour les candidats handicapés (1980, 1994) favorisent dans notre établissement, la

généralisation d'une pratique effective et adaptée de l'EPS par nos élèves handicapés. La dispense devient exceptionnelle et jamais durable.

L'établissement propose les mêmes programmes, les mêmes carrefours d'orientation et prépare les élèves aux mêmes examens nationaux (Brevet des collèges, Baccalauréat).

Il prend en compte les besoins spécifiques de chacun, en fournissant les aides techniques, les aménagements qui permettent à chaque élève de se former et d'éprouver son niveau de compétences dans des situations ajustées à ses aptitudes (tiers temps supplémentaire, adaptation des supports de travail et d'examen, assistance d'un secrétaire ou d'un support informatique neutralisé pour composer, projet personnalisé, réunion de synthèse avec tous les acteurs pour améliorer le parcours scolaire de l'élève en difficulté ...).

L'établissement prépare toutes les étapes de la scolarité (Primaire, Collège, Lycée).

## La population

Notre établissement accueille environ 400 élèves. Les 2/3 sont reconnus handicapés physiques et l'autre 1/3 est constitué d'élèves valides.

Cette population originale est homogène sur le plan scolaire pour un même niveau de classe mais très hétérogène sur le plan de la motricité.

Les élèves handicapés sont atteints de déficiences motrices diverses que l'on peut classer en :

- déficiences d'origine cérébrale : infirmité motrice d'origine cérébrale, hémiplégie ;
- déficiences d'origine médullaire : tétra ou paraplégie, spina bifida ;
- déficiences d'origine musculaire : les myopathies ;
- déficiences ostéo-articulaires : scoliose, arthrogrypose, formes rhumatoïdes ;
- déficiences diverses : amputation de membres, agénésies ;

Ces déficiences génèrent des incapacités qui limitent les possibilités de l'élève pour agir comme les autres dans la même situation ou le même environnement. Selon leurs ressources motrices résiduelles, nos élèves utilisent des modèles de motricité divers (bipédie, fauteuil à propulsion manuelle ou électrique). Ils se servent de celui qui leur offre le maximum d'autonomie et de sécurité.

Tous les élèves scolarisés pratiquent activement l'EPS tout au long de leur parcours scolaire.

## L'importance de l'EPS pour les élèves handicapés

L'ensemble de la communauté éducative et médicale reconnaît à la pratique régulière de l'EPS par les élèves handicapés, dans des conditions adaptées à leurs possibilités, des effets bénéfiques sur les plans :

- **scolaire** : connaissances et compétences disciplinaires, méthodologiques, et culturelles ;
- **éducatif** : transformation, développement et épanouissement de la personne, formation d'un citoyen autonome, responsable, cultivé, lucide, psychologiquement et socialement éduqué ;
- **thérapeutique et de la santé** : conciliation d'une vie physique importante et riche avec une pathologie invalidante. Entretien de leurs ressources, compensation de celles qui manquent, acquisition d'une motricité responsable conduite de manière raisonnée et raisonnable dans le respect des consignes médicales.

Les élèves handicapés ont les mêmes besoins que les autres élèves :

- besoins de mouvements,
- d'éprouver leur motricité à travers des jeux,
- des défis,
- des expériences motrices comparables à celles vécues par leurs camarades valides où l'on peut montrer aux autres ce dont on est capable,
- partage des mêmes émotions.

L'EPS leur est utile :

car elle enrichit leur motricité et améliore leur efficacité, en favorisant l'appropriation de nouveaux pouvoirs et en développant l'autonomie physique et psychologique.

L'EPS leur est utilitaire :

car les bénéfices qui résultent de toutes ces acquisitions et transformations, peuvent se réinvestir dans la vie quotidienne, en favorisant l'accessibilité aux différents environnements rencontrés (professionnel, urbain...) ainsi que l'autonomie sociale de la personne et son équilibre.

## La démarche d'enseignement

### Le handicap est lié aux situations rencontrées

Le handicap est la conséquence d'une déficience. Il est lié aux situations et environnements rencontrés. Il se manifeste et perturbe l'action de la personne dans certaines situations ou environnements ou pour exécuter certaines tâches. Mais il peut s'estomper dans d'autres situations ou environnements ou pour d'autres tâches parce qu'ils ont été rendus accessibles aux possibilités de la personne par un aménagement (par exemple, un ascenseur ou un plan incliné contournant un escalier permet à une personne se déplaçant en fauteuil roulant d'atteindre sans problème le lieu souhaité). Celle-ci n'est donc pas toujours en situation de handicap. Elle peut faire, agir, produire mais autrement dans une situation qui doit être modifiée en tenant compte de ses ressources. Notre rôle d'enseignant est de concevoir, mettre en place les tâches, les situations, les environnements qui estompent ces effets handicapants et qui permettent à cette personne particulière de mobiliser davantage sa motricité sans que les caractéristiques éducatives initiales ne soient dénaturées.

### L'adaptation est au cœur de notre démarche d'enseignement

L'adaptation est le processus qui permet à l'enseignant de modifier, transformer une tâche, une situation, un environnement proposés à un élève, dans le but de les rendre possibles, accessibles alors qu'ils ne l'étaient pas initialement.

Ce procédé est classiquement utilisé par les enseignants pour débloquer une situation difficile pour un élève. Leur parfaite connaissance du support d'enseignement leur permet de le traiter de différentes façons pour faire réussir l'élève en difficulté. Ils proposent une variante plus adaptée de la tâche initiale qui s'ajuste aux capacités de l'élève en estompant l'élément perturbant.

La conception actuelle de notre discipline favorise une telle démarche. L'inscription de l'EPS, dans les objectifs de l'école, la recentre sur l'élève. On prend en compte ses besoins, ses particularités, sa singularité en se souciant plus de la transformation de l'élève, de ses progrès quelque soit son niveau initial.

L'APSA est utilisée comme un moyen d'éducation et ne constitue pas un but en soi. Elle se choisit et se traite en fonction des objectifs éducatifs et motifs d'enrichissement moteur qu'on lui reconnaît. L'enseignant peut donc proposer des approches éducatives différentes et plus personnalisées qui s'ajustent aux aptitudes réelles de l'élève.

## L'ORGANISATION DE L'EPS

### Le projet EPS

Il propose à tous les élèves une pratique effective, régulière et enrichissante selon les horaires réglementaires. Il place l'élève et ses caractéristiques motrices originales au centre de nos préoccupations et vise pour tous, l'appropriation des compétences et connaissances inscrites au programme ou à défaut les parties du programme où chacun peut progresser.

Pour rendre la pratique accessible à chacun avec des profits éducatifs comparables, nous adaptons les contenus d'enseignement en aménageant ou transformant le support d'enseignement sans dénaturer le motif de l'action ni le problème moteur qui le caractérise.

### Les conditions d'une pédagogie plus différenciée

L'exploitation de toutes les ressources matérielles et humaines de l'établissement favorise la mise en œuvre d'une pédagogie plus différenciée par la conception et la gestion de projets personnalisés mieux adaptés aux

possibilités de chacun. Le service médical, par ses conseils et ses précieuses recommandations en termes exploitables par des enseignants d'EPS (types de mouvements, d'efforts, d'environnements de pratique et de modèles de motricité préférables) nous permet de mieux comprendre les difficultés et les besoins spécifiques de chaque élève et ainsi d'ajuster nos supports éducatifs à leurs ressources individuelles en toute sécurité.

L'équipe enseignante se compose de 6 enseignants qui ont choisi de travailler ensemble autour du même projet. Le travail en équipe (rassemblement de plusieurs classes de même niveau sur un même créneau horaire : par exemple, 4 classes de 4<sup>ème</sup> avec 4 professeurs), apporte la souplesse nécessaire permettant de mieux gérer l'extrême hétérogénéité de nos élèves en répondant mieux à la spécificité de leurs besoins. Nous proposons des groupements plus homogènes rassemblant les élèves en fonction de critères liés aux modes de motricité, à leur mobilité (debout, fauteuil manuel ou électrique, élèves semi mobiles ou mobiles), à la sécurité (fragilité, fatigabilité), nageur/non nageur en natation. Ainsi il nous est possible d'élaborer des alternatives proposant des environnements, des situations de pratiques pouvant mieux s'ajuster à la singularité des élèves. Il est possible à un élève, pour des raisons propres aux contraintes d'une déficience ou d'une contre indication, de changer de groupe et de participer à une autre activité avec un autre enseignant, ou de pratiquer dans un autre modèle de motricité : par exemple un élève pratiquant habituellement debout, peut pratiquer du basket en fauteuil parce que la course en bipédie lui est provisoirement non recommandée.

Nous nous sommes équipés en matériel, plus adapté aux caractéristiques physiques et motrices de nos élèves : fauteuils de sport manuels et électriques, petit matériel pédagogique convenant mieux aux possibilités des élèves (ballons en mousse, gymnique ball, massue...), fabrication par l'établissement de plans inclinés et de ruptures de niveau en bois pouvant servir de support d'évolution pour les fauteuils, nous utilisons du matériel ordinaire (bancs et tables) pour confectionner un agrès sécurisé pour certains de nos élèves. Des conditions matérielles de la pratique ordinaire de l'EPS ne conviennent pas à tous nos élèves. Un matériel trop lourd, difficilement manipulable, agressif, peut les mettre en difficulté et aboutir au résultat inverse de celui recherché.

L'imagination de l'équipe enseignante, pour exploiter des caractéristiques environnementales et matérielles appartenant au contexte local, est également déterminante pour mobiliser et enrichir la motricité des élèves.

## Les différents niveaux de l'adaptation de l'enseignement

Ainsi en fonction :

- des caractéristiques motrices singulières de l'élève, de ses ressources disponibles,
- des caractéristiques éducatives attendues par la pratique de l'APSA support,
- du contexte matériel disponible et humain de l'établissement,
- de l'imagination de l'équipe enseignante.

Plusieurs niveaux d'adaptation peuvent être proposés pour enrichir la motricité de l'élève handicapé.

### Adaptation des contraintes matérielles et humaines de l'activité support

L'accès aux mêmes compétences propres, et mêmes compétences attendues est favorisé par :

- un engin plus léger, plus ergonomique (utilisation d'une massue, ou un vortex plutôt qu'un javelot) pour lancer loin ou avec précision sur une cible,
- une distance de course plus courte (mais temps d'effort de même nature),
- un espace et un temps de jeu plus réduit (basket ou football : action du joueur semi mobile sur une demi phase de jeu et un demi terrain ; en attaque sur une mi-temps et en défense sur l'autre mi-temps ; le joueur semi mobile est couplé avec un autre joueur),
- un temps de récupération plus long (course athlétique ou de natation...),
- un temps de réaction adapté (ballon de baudruche lesté en volley et badminton),
- un règlement aménagé (tennis de table, basket, volley réalisé en fauteuil...),
- un modèle de motricité plus accessible offrant plus d'efficacité et d'aisance (utilisation du fauteuil roulant en course, d'une nage hybride plutôt qu'un style fédéral...).

Ex : Le fauteuil roulant permet de compenser une mobilité réduite en bipédie, en allant plus vite, plus loin, plus longtemps.

### **Adaptation des modalités de pratique en conservant le problème moteur essentiel de l'activité support**

À l'activité support de référence ordinaire se substitue une activité adaptée.

Conservation du même problème moteur mais l'opérationnalisation des tâches est différenciée (mêmes compétences propres, compétences attendues comparables mais différenciées).

- La course d'obstacles en fauteuil ou debout se substitue à la course de haies debout.
- Le tennis adapté en fauteuil électrique (gymnic ball) se substitue aux sports de raquettes.
- Le combat avec gros ballons (gymnic ball) en fauteuil électrique, ou avec des grosses pinces à linge pour un élève à besoins spécifiques se substitue à la lutte au sol.
- L'évolution gymnique en fauteuil roulant (lignes, plans inclinés...) se substitue à la gymnastique aux agrès.

### **Proposition d'une autre activité conservant certains aspects éducatifs du programme**

À l'activité support de référence se substitue une autre activité adaptée conservant certains éléments éducatifs communs.

Même compétence propre (réaliser une performance motrice maximale mais autrement) mais problème moteur différent (une autre compétence attendue).

- Le lancer de javelot de précision sur une cible concentrique (plages cotées de 1pt à 5pts de la périphérie au centre) placée horizontalement sur le sol se substitue au lancer de javelot de distance.
- La performance se révèle de deux façons différentes en nombre de points (précision) ou en distance (forme sportive).
- Le plaisir de lancer le javelot est conservé ainsi que la maîtrise à caractère technique de son lâcher sur une trajectoire ajustée et alignée, mais la création de l'énergie, son intensité et les mises en jeu mécaniques sont différentes.

Compétences propres ou culturelles différentes mais rôles sociaux de même nature (chronométreur, observateur). Accès aux connaissances liées à la préparation physique, à la récupération, aux différentes filières énergétiques (type d'effort différent).

- Une épreuve adaptée, type Bac, de 30' marche ou en fauteuil manuel en CC5 valorisant un effort d'intensité modéré (concevoir et provoquer sur soi des effets liés à la pratique d'une activité) se substitue à la course de demi fond (3x500m) en CC1 qui sollicite plutôt un effort d'intensité soutenue (réaliser une performance maximum, mesurable à un moment donné).

### **Pas de pratique effective adaptable**

Proposition de rôles sociaux très formateurs (chronométrage, observation, évaluation, managérat, arbitrage...).

Même si l'on ne pratique pas activement l'activité, on en apprend beaucoup en observant et en s'intéressant à la pratique des autres. L'apprentissage de l'autonomie psychologique (assumer ses choix et décisions) et sociale (communication, échanges, entre aide) est ici favorisé. Cette situation est rare et non durable.

## **Conclusion**

Dans tous les exemples présentés, notre démarche part des particularités et possibilités motrices de l'élève ainsi que des caractéristiques éducatives de l'APSA support.

Cette démarche d'adaptation de l'enseignement s'appuie sur un projet disciplinaire pensant la pratique de l'EPS et l'accès aux « compétences programmes » de façons plus différenciées.

Les compétences et connaissances acquises par les élèves sont de même nature, le motif d'action est le même et le problème moteur qui en découle est comparable. Pour chaque adaptation pédagogique, l'opérationnalisation de la tâche est différenciée et s'ajuste au type de motricité de l'élève.

Certains de ces exemples sont réalisables en milieu scolaire ordinaire car ils utilisent du matériel pédagogique classique (cordes ou lattes de haies dans la course d'obstacle réalisée en fauteuil, lignes au sol des terrains de sport collectif d'un gymnase et tapis sarneige pour l'évolution gymnique en fauteuil...) ou peu coûteux pour un budget scolaire et facile à mettre en place (base ball, sports de raquettes adaptés...).

Le travail en équipe et le regroupement de classes de même niveau sur un même créneau horaire apportent la souplesse indispensable pour différencier notre enseignement à tous les élèves et leur proposer les environnements les mieux adaptés à leurs ressources. Ils favorisent les formes diverses de travail, en groupe intégré (valides - handicapés), en ateliers différenciés collectifs ou individualisés. La régulation du niveau de difficulté des tâches s'en trouve facilitée.

Dans tous les cas, l'enseignant doit favoriser le mode de motricité qui offre le plus d'aisance et d'autonomie à l'élève. Le fauteuil de sport permet souvent à un élève bipède lent d'aller plus vite, plus loin, plus longtemps et ainsi de mieux réussir dans un type d'activité.

L'adaptation d'un enseignement dépend des ressources humaines et matérielles de l'établissement et de la capacité de l'équipe enseignante à les exploiter pour concevoir les situations de pratique qui concilient et articulent au mieux, les possibilités motrices de l'élève handicapé et les exigences éducatives du programme de la classe.

### **Illustration dans 4 APSA**

L'illustration de cette démarche d'adaptation de l'enseignement dans 4 APSA correspond à 3 compétences propres à l'EPS présentées dans le support filmé.

Elles ont pour objectifs d'ouvrir des pistes de réflexions et peut-être des solutions de terrain pour des équipes enseignantes amenées à prendre en compte un élève handicapé scolarisé dans leur établissement.

- La course d'obstacles adaptée à un élève pratiquant en fauteuil roulant.
- L'évolution gymnique en fauteuil roulant sur une ou plusieurs lignes au sol permettant à l'élève en fauteuil de révéler et de développer des talents dans le domaine expressif, artistique et acrobatique.
- Les différentes adaptations possibles du tennis de table aux diverses caractéristiques motrices de nos élèves.
- Le baseball adapté : une façon de rassembler dans un même sport collectif un groupe très hétérogène d'élèves avec l'ensemble des modèles de motricité (debout, fauteuil manuel, électrique...(classe de 6ième).

### **La course d'obstacles en fauteuil roulant**

#### **Caractéristiques de l'APSA au programme**

La course de haie constitue un support culturel d'enseignement figurant aux programmes.

Il s'agit pour les élèves de réaliser une performance mesurable dans le temps à une échéance donnée en utilisant au mieux son potentiel.

Dans cette activité l'élève cherche à être le plus efficace possible. Il doit créer de la vitesse et la conserver en enchaînant des courses inter obstacles avec un nombre identifié d'appuis propulseurs sur un parcours le plus adapté à ses possibilités. Son déplacement doit demeurer continu malgré les obstacles. Au meilleur niveau, il doit chercher à optimiser la vitesse acquise au départ en conservant 4 appuis propulseurs entre les obstacles, et rester équilibré tout au long du parcours.

#### **Caractéristiques des élèves**

Les élèves sont tous capables de se déplacer de manière autonome en utilisant des modèles différents d'expression de la motricité (élèves pratiquant en fauteuil roulant manuel et debout, avec pour chacun des possibilités motrices différentes). Comment rendre ce support d'enseignement accessible aux élèves pratiquant en fauteuil roulant à propulsion manuelle ?

#### **Adaptation et aménagement de l'activité pour l'élève en fauteuil roulant manuel**

Plusieurs parcours sont proposés aux élèves avec des obstacles espacés régulièrement, de natures différentes. Ces derniers sont adaptés au modèle de motricité de l'élève et à ses possibilités physiques. Pour l'élève pratiquant en fauteuil roulant :

- les obstacles sont constitués par des cordes posées au sol, des lattes de haies ou des bâtons cylindriques reliés deux à deux par des bandes d'adhésif. L'élève doit franchir l'obstacle dans le

déplacement en soulevant légèrement les petites roues directionnelles placées à l'avant du fauteuil par une poussée plus accentuée sur les mains courantes du fauteuil. Sans cette manœuvre, le fauteuil risque de ne pas passer l'obstacle ou d'être fortement déséquilibré. Le déclenchement de cette manœuvre s'effectue à un moment précis (20cm à 40cm de l'obstacle) qui dépend de la vitesse d'approche de celui-ci (nécessité de prendre des repères sur soi et l'environnement). Les petites roues sont reposées au sol aussitôt derrière l'obstacle pour relancer la propulsion et entretenir la vitesse du déplacement ;

- l'intervalle inter obstacles est établi en fonction de l'amplitude de la brassée et de la vitesse de déplacement (4m à 8m pour 4 appuis sur les mains courantes).

Les élèves passent d'un parcours avec 2 puis 3 obstacles à enchaîner, à des parcours avec plusieurs obstacles. La distance à parcourir peut être réduite pour les élèves les plus handicapés car les intervalles entre les obstacles et l'amplitude de leurs brassées sont plus courts.

La logistique matérielle n'est pas difficile à trouver et à installer. Les élèves sont confrontés à des problèmes moteurs de même nature et ont ainsi accès à des compétences du programme, comparables.

### Critères de réussite

- Ne pas ralentir devant l'obstacle (ne pas freiner). Enchaîner l'attaque de l'obstacle dans le déplacement.
- Décoller à minima les petites roues avant du fauteuil roulant (elles rasant l'obstacle), et relance précoce de l'action motrice sur les mains courantes des roues motrices du fauteuil.
- Franchir l'obstacle sans déséquilibre (aborder celui-ci perpendiculairement).
- Augmenter la vitesse du déplacement au départ et dans le final (gestion de l'amplitude et de la fréquence des brassées).
- Conserver la vitesse acquise par un rythme régulier des appuis propulseurs dans les intervalles (brassées sur les mains courantes des roues motrices).
- Peu de différence de vitesse entre la course sans obstacles et celle avec obstacles sur la même distance.

## L'évolution gymnique sur une ligne en fauteuil roulant

### Caractéristiques de l'APSA au programme

Le support ordinaire d'enseignement est la Gymnastique sportive sur des agrès classiques. Il s'agit pour les élèves de réaliser une prestation corporelle à visée artistique et acrobatique.

L'élève doit élaborer et présenter en toute sécurité un enchaînement maîtrisé d'éléments gymniques dynamiques et statiques sur un ou plusieurs agrès combinés ou non, illustrant les actions « de voler, tourner, se renverser » en respectant des règles d'espace et de rythme. Il doit s'assumer car il évolue devant un public qui le juge.

### Caractéristiques des élèves

Comment accueillir dans cette activité un élève évoluant en fauteuil roulant manuel ?

Les agrès traditionnels ne sont pas tous accessibles à cet élève. Le fauteuil constitue souvent pour lui le moyen de mobilité le plus efficace. Il fait corps avec celui-ci, il est intégré à son schéma corporel. Le support d'activité doit être pensé en fonction des possibilités motrices de l'élève et de son modèle de motricité (avec le fauteuil).

### Adaptation et aménagement de l'activité pour l'élève en fauteuil roulant manuel

L'élève utilise des lignes tracées au sol comme espace d'évolution (lignes délimitant les terrains de sports collectifs dans un gymnase). Son fauteuil doit constamment être placé avec précision par rapport à la ligne (à la verticale de celle-ci). Il combine et enchaîne des formes de déplacement : en marche avant et arrière, avec des rotations à D et à G (pivots : du 1/2 tour à 2x 360°), boucles (alternance de formes tournées dans la marche avant et arrière en changeant la roue de pivot), des équilibres statiques et dynamiques (sur les deux roues motrices arrière du fauteuil) en investissant toutes les directions de l'espace disponible.

La prestation peut être complexifiée de différentes manières en fonction des ressources humaines ou matérielles disponibles. Évolution en duo ou trio, sur des espaces définis, de difficultés croissantes, de surfaces planes vers des pentes (en chevauchant un réseau de lignes tracées au sol, en roulant sur un tapis sarneige, en franchissant des ruptures de niveau ou des plans inclinés montant, descendant, en dévers), placées de différentes façons (en opposition ou dans un même prolongement, associées à des plateaux horizontaux de même hauteur). L'environnement gymnique est alors sécurisé par des blocs en mousse.

Dans une UPI, si plusieurs élèves en fauteuil (4 à 6) constituent un groupe de travail, l'activité peut s'inspirer des carrousels propres à l'équitation.

### Critères de réussite

- Correction de l'exécution selon les exigences attendues (déplacement précis du fauteuil à l'aplomb de l'axe d'évolution (lignes tracées au sol), contrôle de l'équilibre, restitution des formes corporelles attendues).
- Respect des règles d'espace (évolution précise du fauteuil sur toutes les parties définies de l'espace agrès).
- Respect des règles de rythme (enchaînement des éléments et si l'élève n'est pas trop handicapé, alternance de temps forts et faibles, accélération des rotations, équilibre statique sur 2 roues tenue 3 secondes, synchronisme des actions si la prestation est réalisée en duo ou en trio).
- Respect de sa sécurité et de celle d'autrui en apprenant à agir de manière raisonnée et raisonnable. Participation, quand cela est possible par l'élève, à la parade et à l'aide d'un camarade.
- Participation à l'observation et l'appréciation des prestations des autres camarades.

## Le tennis de table et ses adaptations

### Caractéristiques de l'APSA au programme

Le tennis de table est une activité de confrontation inter individuelle régie par des règles de jeu réglementant la défense de son camp et l'attaque de la zone de jeu de l'adversaire. Les actions se déroulent dans le cadre d'échanges et de ruptures qui ont pour origine des frappes de balles réalisées à l'aide de raquettes.

Le problème, pour chaque joueur, est de pouvoir prendre l'avantage sur son adversaire. Il doit marquer le point mis en jeu à chaque échange en évitant de le concéder à l'autre joueur. Pour réussir, il élabore des trajectoires de balle destinées à mettre son adversaire en difficulté, en évitant d'y être mis par ce dernier.

### Caractéristiques des élèves

Une grande partie des élèves handicapés peuvent tenir dans leur main une raquette (sa légèreté est un avantage). Parmi eux certains sont mobiles, d'autres sont peu mobiles (joueurs debout handicapés des membres inférieurs et joueurs en fauteuil). Des élèves ne peuvent pas tenir de raquettes dans leur main, mais sont mobiles dans leur déplacement (fauteuil à propulsion électrique). La plupart de ces élèves sont capables de coordonner les prises d'information sur eux, la balle, le placement et le déplacement de l'adversaire, ainsi que sur les espaces qui s'ouvrent et se ferment. Quelques-uns éprouvent des difficultés à structurer l'espace dans 3 dimensions.

### Adaptation et aménagement de l'activité pour :

#### - pour les élèves très peu mobiles pouvant utiliser une raquette

Le service est aménagé sans restriction de surface de jeu. Le serveur a l'obligation de diriger la balle entre les deux points extrêmes de la ligne de fond de table adverse.

Pour ceux qui sont statiques et qui jouent contre un adversaire mobile, on ne comptera pas les points marqués sur les trajectoires de balles franchissant les bords latéraux de la table.

#### - pour les mêmes élèves ayant aussi des difficultés de structuration de l'espace

Le jeu se déroule sur une table de tennis de table. Deux bordures (poutres basses renversées) limitent les cotés de la table. A la place du filet est tendu un élastique de couleur à 20cm de hauteur. Les joueurs font des échanges en poussant la balle avec leur raquette de manière à ce que celle-ci roule en passant sous l'élastique.



Ainsi, seules deux dimensions de l'espace sont prises en compte par les élèves. Cette adaptation leur rend l'activité plus accessible. L'usage des bandes, puis, uniquement celles de la demi table adverse, constituent des variables didactiques. Pour certains élèves handicapés des mains, l'usage d'une petite règle plate (double décimètre, rapporteur) à la place de la raquette leur rend ce jeu plus accessible.

#### **- pour les élèves qui ne peuvent pas tenir de raquettes dans leurs mains**

Dans cette situation, le fauteuil roulant devient à la fois engin de frappe et de déplacement. Le jeu utilise un gros ballon (diamètre de 75 à 95cm) et se pratique sur un terrain aux dimensions variables selon la vitesse de déplacement des joueurs (largeur de 3,5m à 4,5m). Des bordures limitent latéralement les cotés, sur lesquelles il est possible, comme dans l'adaptation précédente, de faire des rebonds (uniquement sur les bordures du camp adverse). Une ligne sépare les deux camps. Le point est marqué lorsqu'un joueur place la balle hors de portée de l'autre joueur ou l'oblige à la faute (le renvoi touche la bordure de son propre camp ; le ballon ne passe pas la ligne médiane ; le ballon passe par-dessus une bordure ; la frappe dans la balle est doublée; une roue du fauteuil touche ou franchit la ligne médiane). Les élèves appartenant à ce groupe, et qui ont des problèmes liés à la maîtrise de l'espace, peuvent pratiquer ce jeu. Dans toutes les formes de jeu, les parties se jouent en 11pts.

#### **Critères de réussite**

- Frappe dans la balle de différentes façons avec adresse et précision.
- Fait durer l'échange en variant les trajectoires.
- Adapte la puissance du renvoi à la situation de jeu.
- Rompt l'échange en variant la vitesse, la direction et la profondeur du renvoi.
- Arbitre, compte les points, applique les consignes de jeu, fonctionne en autonomie dans le cadre d'un trio.

### **Le baseball adapté**

#### **Caractéristiques de l'activité**

Il s'agit pour les élèves de s'affronter collectivement en apprenant à coopérer avec des partenaires, à s'opposer loyalement à des adversaires et à respecter les décisions des arbitres.

Les élèves doivent s'organiser collectivement pour marquer plus de points que l'adversaire. Chaque membre de l'équipe attaquante doit lancer une balle dans le champ de jeu pour permettre à tous ses coéquipiers de disposer de temps suffisant pour rejoindre une des bases du parcours. Chacun marque un point, s'il réussit à terminer ce parcours sans se faire éliminer. L'équipe en défense s'organise pour enlever du temps aux attaquants, et coopère pour éliminer le plus d'adversaires et réduire ainsi leur possibilité de marque de points.

#### **Caractéristiques des élèves**

Le groupe rassemble des élèves handicapés pratiquant debout, en fauteuil électrique et manuel et des élèves valides. Ils sont tous autonomes dans leur déplacement, mais ont des mobilités et vitesses très différentes. Les modalités réglementaires du lancer de la balle ne sont pas réalisables par la plupart.

#### **Adaptation et aménagement de l'activité à l'hétérogénéité des élèves**

##### **- Aménagements du lancer de la balle dans le champ de jeu**

L'enseignant autorise la forme la plus adaptée à l'élève (batte, raquette de tennis, balle en mouvement ou stabilisée sur un tee, balle lancée à la main par l'élève, au pied ou avec une gouttière). Pour les élèves ne lançant pas loin et peu rapides, afin de leur donner du temps pour atteindre la première base, l'enseignant fait reculer la première ligne de défense (et peut leur demander de se retourner, si le mode de lancer rend l'orientation de celui-ci prévisible).

##### **- Aménagements du parcours**

Deux parcours différenciés sont proposés avec le même nombre de bases et d'intervalles, mais avec des distances plus courtes pour l'un et plus longues pour l'autre.

### - Aménagements de la récupération de la balle et de la fin d'une phase de jeu

Pour donner un rôle plus actif et important aux joueurs en fauteuil, ceux-ci sont placés au centre du dispositif de la récupération de la balle. La progression des attaquants prend fin lorsque la balle est glissée sous un fauteuil roulant par l'avant, entre les roues directionnelles.

#### Critères de réussite

- **En attaque** : lance la balle avec adresse et pertinence dans le champ de jeu (appréciation tenant compte de l'importance des déficiences) et donne du temps aux partenaires pour progresser de base en base.
  - Progresse de base en base à sa vitesse optimum en prenant des informations sur la balle, les adversaires et les partenaires. Il apporte des points à son équipe.
  - **En défense** : respecte son placement dans l'espace attribué et participe activement aux tâches de récupération de la balle (l'élève en fauteuil le plus proche fait route vers le receveur et lui présente l'avant de son fauteuil).
  - **Observation et arbitrage** : exécute sans erreur les tâches d'arbitrage : juge de base, de terrain, décompte des points.  
(Ces tâches sont réalisées par l'équipe qui ne joue pas).
  - **Attitude** : accepte les décisions de l'arbitre et des juges de bases.
-